

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2024**

Session extraordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 17 octobre 2024 à 12 h au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2

Sont également présents monsieur Martin Tremblay, directeur général, madame Françoise Ruel, greffière adjointe, et monsieur René Lavigne, directeur du Bureau de projets.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Trottoir de la rue Bibeau – Adjudication de contrat (TECQ 2019-2024).**
- 5) **Terrain sur la route 251, secteur Johnville (lots 6 544 853 et 6 544 854) – Autorisation de vente.**
- 6) **Ressources humaines – Mandat de représentation.**
- 7) **Ressources humaines – Embauche d'un concierge.**
- 8) **Sécurité publique – Offre de service.**
- 9) **Période de questions.**
- 10) **Levée ou ajournement.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

La greffière adjointe certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance extraordinaire formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2024-10-9894

Les membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 octobre 2024 et renonçant à sa lecture, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte cet ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Trottoir de la rue Bibeau – Adjudication de contrat (TECQ 2019-2024).

Résolution 2024-10-9895

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour les travaux afférents à la mise en place d'un trottoir sur la rue Bibeau, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)
Construction Groupe Prévost	131 991,30 \$
9006-3520 Québec inc. (Excavation Steve Leblanc)	139 274,69 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Bureau de projets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

D'ADJUGER le contrat pour les travaux afférents à la mise en place d'un trottoir sur la rue Bibeau, au montant de 131 991,30 \$ (taxes incluses), à Construction Groupe Prévost, conformément à sa soumission datée du 10 octobre 2024 et aux documents d'appel d'offres;

D'AUTORISER le directeur du Bureau de projets à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

Cette dépense est financée par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Terrain sur la route 251, secteur Johnville (lots 6 544 853 et 6 544 854) – Autorisation de vente.

Résolution 2024-10-9896

CONSIDÉRANT la vente du terrain municipal situé sur la route 251, secteur Johnville (lots 6 544 853 et 6 544 854), par appel de projets d'un service de courtage immobilier mandaté selon la résolution numéro 2024-07-9766;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat soumise par le courtier immobilier le 10 octobre 2024;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Bureau de projets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

QUE l'offre d'achat pour le terrain municipal situé sur la route 251, secteur Johnville (lots 6 544 853 et 6 544 854), de monsieur Thomas Desmarais au montant de 550 000 \$ (taxes applicables en sus) soit acceptée selon les documents de l'offre d'achat et ceux de l'appel de projets du courtier immobilier mandaté pour ce faire;

QUE cette acceptation soit conditionnelle à :

- la présentation du projet de construction à la Ville aux fins de ses vérifications et de son approbation dans un délai de 60 jours à compter de la présente résolution;
- la construction d'un immeuble dans un délai de deux ans à compter de la signature de l'acte de vente notarié;
- la conformité du projet à la réglementation municipale en vigueur.

Le maire et le directeur général sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Ressources humaines – Mandat de représentation.

Résolution 2024-10-9897

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de mandater la firme d'avocats Cain Lamarre, s.e.n.r.c.l. pour représenter les intérêts de la Ville de Cookshire-Eaton dans le dossier numéro 1387567 31 2410 du Tribunal administratif du travail (TAT).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Ressources humaines – Embauche d'un concierge.

Résolution 2024-10-9898

CONSIDÉRANT la recommandation de la coordonnatrice du Service des loisirs, communications et vie culturelle pour le remplacement temporaire d'un concierge permanent à temps complet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser l'embauche du candidat numéro ENT-CARLYD à titre de concierge occasionnel à temps complet, rétroactivement au 15 octobre 2024, selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Sécurité publique – Offre de service.

Résolution 2024-10-9899

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'accepter les services d'assistance administrative

spécifique en incendie, tel que recommandé par le directeur adjoint à la Sécurité publique en date du 17 octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Période de questions.

Aucune.

10) Levée ou ajournement.

Résolution 2024-10-9900

Sur la proposition le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que la séance extraordinaire soit levée à 12 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Françoise Ruel
Greffière adjointe